Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 57

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256827

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

démangeaisons et des douleurs souvent fort vives ? Les personnes exposées aux transitions brusques de température en ce qui concerne notamment les extrémités (pieds et mains), sont plus que toutes ses tributaires ; mais beaucoup de tempéraments y sont naturellement prédisposés.

Les précautions préventives consistent justement à éviter de réchauffer brusquement les parties du corp refroidies (les blanchisseuses, les ménagères devraient écouter cet avis.)

Quant aux remèdes, ils sont innombrables, chacun vantant le sien, et l'empirisme se donnant ici pleine liberté de carrière. Nous indiquons ci-dessous, non pas seulement un remède mais le traitement auquel il nous a paru qu'appartiennent les meilleurs résultats :

Dès l'apparition des premiers froids, baigner chaque matin les mains et les pieds dans de l'eau de feuilles de noyer, que l'on obtiendra en faisant bouillir 50 grammes de feuilles de noyer dans un litre d'eau.

Le soir, en se couchant, enduire également les mains et les pieds d'une couche légère de vaseline ou de glycérine, Le corps gras doit être introduit dans la peau par le moyen d'une friction douce de la paume de la main. On reconnait que l'opération est terminée lorsque la main frotte à sec.

En outre, on prendra trois fois par jour :

Chlorure de calcium, 1 gramme suivant la formule du docteur G. Arbour Stevens (de Swansea), il est convenable d'absorber ce médicament dans de l'extrait de réglisse. Le pharmacien donnera sur ce point les indications utiles.

Le poulailler et son hygiène

On ne saurait recommander assez aux ménagères de veiller avec le plus grand soin à la propreté de la basse-cour.

En général, les poulaillers sont très mal tenus dans les campagnes ; on ne s'en occupe pas assez ; le domicile des poules n'est jamais nettoyé ; cependant, on devrait bien savoir que la propreté constitue un élément précieux pour la santé des animaux et pour le bon fonctionnement de tous les organes.

On se plaint que les poules ont mauvaises apparences, qu'elles pondent peu, que les couvées ne réussissent pas ; ces animaux pourrissent dans la saleté, alors que les poulaillers devraient être tenus dans un état de propreté le plus complet.

A cet effet, badigeonnez-les deux ou au moins une fois par an au lait de chaux ; enlevez régulièrement les excréments ; lavez parfois le mobilier à l'eau bouillante et mettez par mesure préventive un peu de poudre de pyrèthre dans les pondoirs et un peu de cendres fines additionnées d'un peu de cette poudre dans un coin du poulailler ; les poules s'y poudreront très hygiéniquement. Une bonne litière de tourbe est de plus recommandable.

En observant ces règles on préviendra les maladies ; or, prévenir vaut mieux que guérir.

Cependant, malgré les précautions prises, il arrive parfois que les volailles sont attaquées par la vermine, ce qui peut provenir de la paille malpropre ou de l'arrivée dans la basse-cour d'une poule contaminée.

On bouche alors hermétiquement toutes les issues du poulailler, on place au milieu un vase de terre ou de fer, dans lequel on met une certaine quantité de soufre ou de poudre sur lequel on pose un petit morceau de charbon allumé, puis on ferme la porte qu'il ne faut ouvrir qu'après deux jours.

Le soufre dégage un gaz sulfureux qui s'imprègne dans toutes les fissures du mur ou les boiseries, et les insectes de toutes natures sont asphyxiés. On ouvre ensuite le poulailler, afin que l'odeur du soufre ne fasse pas mal aux poules, que l'on rétablit dans leur domicile.

On peut encore asperger avantageusement le local ainsi soufré avec de l'acide phénique mélangé d'eau ; on fait cette aspersion avec une pomme percée de petits trous ou avec un pulvérisateur ; de cette façon le poulailler est complètement désinfecté.

Il est aussi indispensable que les poules aient un endroit, un baquet, trou ou autre rempli de cendres, afin qu'elles puissent se poudrer et se débarrasser de leurs poux, sans quoi elles les rapporteraient dans le poulailler. La cendre de bois est la meilleure.

L'emploi de la poudre de chaux paraît être également un excellent moyen, non seulement pour fixer l'ammoniaque de la colombine du poulailler, mais aussi pour y détruire la vermine de toute sorte qui incommode la volaille. Tout en maintenant le bien-être des poussins et de leurs mères, la poudre de chaux écarte les mauvaises odeurs, même dans le cas ou le poulailler n'est nettoyé que deux fois par an.

On procède au traitement en question de la manière suivante : on jette quelques poignées de poudre contre les parois et le plafond de manière à produire une poussière intense. Une partie de cette poussière se détache dans les interstices et gerçures de la maçonnerie et des parois où elle détruit les nombreux parasites qui y pullulent ; le reste tombe sur le plancher d'où il est balayé quelques minutes après avec la colombine dans un coin du poulailler.

Le jour suivant, même opération. Tout autre travail de nettoiement devient superflu jusqu'au moment où l'on retire le tas de colombine.

Après les lavages et les poudrages vous pourrez utilement suspendre dans le poulailler quelques poignées de plantes aromatiques (absinthe ou tanaisie) dont l'odeur forte chasse la vermine. Vous obtiendrez un résultat analogue avec de l'essence d'eucalyptus, que vous verserez sur des morceaux d'éponge introduits dans la coquille d'un œuf préalablement vidé.

Pour débarrasser les volailles elles-mêmes insufflez entre les plumes soit de la poudre de pyrèthre fraichement écrasée, soit de la fleur de soufre. Pour mieux fixer la poudre dans les plumes, on peut l'incorporer dans un peu de savon noir avec lequel on graisse le plumage. Il ne faut pas, en ce cas laisser les volailles dans le local infesté.

Par l'emploi de tous ces moyens, vous arriverez à vous débarrasser de la vermine ; mais pour empêcher son retour, il faudrait une extrême propreté et un nettoyage quotidien.

Ce nettoyage est des plus simples et des plus rapides lorsqu'on couvre le sol d'une matière poudreuse (cendres, sable, plâtre, tannée, sciure de bois).

La fiente, que ces substances empêchent de se coller au parquet, est très facile à enlever tous les jours, et en outre est employée comme engrais. On rejette quelques poignées de la matière pulvérulente aux endroits où l'on a enlevé la fiente, et le poulailler reste propre, sans odeur et sans vermine, indéfiniment.

PIERRE POUZOLS
Professeur d'Agriculture.

LETTRE PATOISE

Dâ lai montaigne.

Tschie nos dgens, en aivait aivesie de pessay les lovraies, tôt di long de l'oeuvaie, en djuain es dominos.

C'était enne enneuchie di diaile, le perdjain daivait payie en lai caisse di djue, aîtain de neuzeilles qu'ai z'y dmouerai de ponts. On n'on piepe idée de ço qu'on s'étschadaie, quasi ai s'engaignie. Notre grosse Diane, enne boine bête, in fameux boirdgie, se staie de côie lai tâle, avo des airs de comprenture cheuillay, raivoietay, les uns aipré les âtres tot les djvous.

In soi nô aivie cment lovrouts ceux tschie l'Yvonnette, aiche bin de fines braives djens. Vô le musaites, lai paitschie duré enne grosse boussayatte. En djasain, voili, mai mére que lessai tschoir le doze. Tré tut, lai Diane aitô, nô tschriennent ci domino... mais bernique nô ne le voyenne pu. C'était lai fin di lôvre, aipré aivoi pris inpô de saucisse de méraidje, di pain noi aivo enne gottoyatte de vin, nos vésins s'en allennent.

Sto de côte lai potchey : « Paidé, dié note Udolie, y gaidjero bin qu'ça l'Yvonnette qu'ai pri cti domino. » — Ce fu bon, on en djasé pu, mais da don on se faisé lai mine.

Le duemône que cheuillaie, nô rempoignenne le djue. Saperdiche, ai manquaie schet dominos.

Note Udolie, redié, elle était bouenne ovrire, mais craibin trop métschaine, elle dié : ai n'y ai pu de côte pochib'e ça le gros François note Vâlat qu'n'o voule... niun ne faisé attintion. Nô djuenne dinche. Le lunde en raicmencin enne paitschie. C'était dézeut dominos quelin filoptés. Pô le cô, on en dotaie pû, cti bé djue qué le papa avaie raippaitschaie da lai foire de Porrintru, voué ai l'aivé payie dou francs tro sous, ce n'était niun d'âtre que le vâla que le voulaie. Topairie dâ pré de die ans qu'on l'aivaie ai l'ota ai n'aivaie djmais rien dérobai. Oh... oh... dié mai sœurette poche que nô n'ain djemais aivu in se bé djue de domino

Lai condamnation était prononcie, mai mére enne luronne, le toinâi aivo ço qu'dé nos sanbôu en aivésie, in côe de pie à bai di dos.

Le paure diale pueré mais c'en feu fini. Di temps de c'expédition notre Udolie ré-criaie « mère... mère... veni vôe, veni vite... note Diane que sia ce !...

Cte bouenne bête était crévaie aivô dain lai gordje le derrie domino que demouerai... le double quaîtré... Ctu tschié Colas que faisait le bouétschie pessaie de côte tschie nô, nô l'appelenne pô pare lai pé de seute se belle bête, aipré l'aivoi écorctschie ai no dié : Tschaitschum pô tu... mais y m'demainde cment vô neurrâte vos bêtes, cti tschin a bouère ancyce, le ventre goncyai de dominos.

Ai n'y airrait pu piaice pô un !...

Vô devisai nô feunes tôt écamis ! ai en aivai prou. Dâ don nô ne djuan pu ai dominos. Ceux tschie l'Yvonnette nô ain dain le naie, aipeu le gros François n'é djemais viu gremai lai crasse.

Voili quand maiume voué en en airrive tschain les fennes tironniant d'lai langue. On dairait aidé doue fois poisaie ço qu'on dit ai mesurie ço qu'on faie.

Djoset le mehtout.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.